

# Chez nous

SARROUX  
SAINT-JULIEN  
Commune Nouvelle

BULLETIN MUNICIPAL N° 14 - JUIN 2023

## Sommaire

- Page 1 : Edito / Agenda
- Page 2 : Suite Edito / Brèves
- Page 3 : Ecole, activités sportives
- Page 4 : Tréteaux du Plateau
- Page 5 : Association des écoliers / Itinérêve
- Page 6 : Les Amis des Reflets d'Automne / Foyer rural
- Page 7 : Eclairage public / Brèves
- Pages 8 à 12 : Conseils municipaux / budget
- Page 13 : Cimetières / Etat civil
- Page 14 : Judo club / Qi gong
- Page 15 : ALC / Coup de main
- Page 16 : ALSH / Repas des aînés

## Dates à retenir

- 10 juin à 20h30  
Représentation théâtrale  
*Grand Manège*
- 18 juin  
Vide grenier
- 1<sup>er</sup> juillet  
Salon des collectionneurs
- 2 juillet  
Concours de belote
- 26 & 27 août  
Fête de la Saint Barthélémy
- 8 octobre  
Journée du livre
- 29 octobre  
Fête des fruits d'automne



## EDITO

**Le printemps touche à sa fin, c'est sans doute l'une des saisons les plus poétiques de l'année, arbres en fleurs, douceur printanière, terrasses de restaurants qui se remplissent peu à peu. En même temps, nous voyons à quel point ce rythme naturel est fragile, jamais un hiver n'aura été aussi doux et aussi peu pluvieux.**

Il nous revient collectivement et individuellement d'agir pour limiter, pour freiner ce dérèglement climatique auquel nous faisons face.

A l'heure où je vous écris ces quelques lignes, notre département connaît un niveau de sécheresse exceptionnel jamais égalé depuis un siècle.

Nous espérons retrouver dès l'automne une situation proche de la normale. En attendant, et durant cette période estivale qui s'annonce difficile en terme de ressource et de partage de l'eau, il est indispensable pour les autorités d'avoir une gestion fine de en la matière afin que nos populations, les activités touristiques et économiques, l'agriculture puissent partager l'approvisionnement en eau naturel dont nous disposons. De ce fait, tout comme nous avons pu le faire concernant l'utilisation de nos bâtiments communaux, je ne peux que vous encourager à avoir une utilisation modérée et respectueuse de notre ressource en eau.

Le printemps est aussi le moment où la vie collective redevient plus intense, mais c'est aussi dans une commune le moment où est voté le budget et avec lui les taux d'imposition. Les choses ne sont pas simples pour autant, la hausse vertigineuse des coûts de l'énergie, et l'inflation de manière générale, pèsent sur notre



## La mairie communique

Les principaux arrêtés préfectoraux et municipaux sont en ligne sur le site de la mairie ainsi que les précédents comptes-rendus du Conseil municipal [www.sarroux-saint-julien.fr](http://www.sarroux-saint-julien.fr)

## Centre de loisirs (ALSH) été 2023

Pendant l'été le Centre de loisirs sera ouvert :

- du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet
- du lundi 21 août au vendredi 1<sup>er</sup> septembre.

Fermeture : 31 juillet au 18 août.

Contact :

Stéphanie Viillard 06 87 40 20 05

## Inscription pour la 1<sup>ère</sup> rentrée de votre enfant à l'école les Alouettes

Merci de vous présenter en mairie, munis de votre livret de famille et du carnet de santé de votre enfant.

## Maison d'Assistantes Maternelles "MAM'zelle Chouette"

2 places d'accueil sont disponibles

- 1 temps plein à ce jour
- 1 temps plein à partir de janvier 2024 (matinée ou occasionnel selon planning de septembre à décembre 2023)

Contacts :

- en message privé sur la page Facebook de la MAM
- [mamzellechouette19@gmail.com](mailto:mamzellechouette19@gmail.com)
- 06 31 84 80 96

## Tarifs location salle Henri Bonnet

> Forfait week-end (du vendredi après-midi au lundi matin)

- Résidents de la commune : 180 €
- Personnes hors commune : 300 €

> Forfait journée

- Résidents de la commune : 100 €
- Personnes hors commune : 200 €

Forfait chauffage : 40 €/jour appliqué 01/10 au 31/05.

Caution : 300 €.

Forfait ménage : 50 € si la salle n'est pas rendue en l'état.



section de fonctionnement et notre capacité à financer les investissements. Nous faisons des efforts significatifs d'économie pour maintenir des marges de manœuvre, nous devons adapter le rythme et l'ampleur de nos investissements à venir. Malgré le contexte difficile, nous devons aussi préparer l'avenir et vous pourrez voir dans les pages de ce numéro que nous maintenons un plan d'investissement particulièrement ambitieux encore cette année. 2023 sera l'aboutissement et l'achèvement du tiers lieu et comme vous l'avez remarqué la place au Bourg de Saint Julien a fait peau neuve, et à ce titre je tiens à remercier personnellement et chaleureusement Pascal Coste, Président du Département pour son financement.

Pour conclure, veiller à la préservation et à la valorisation de notre patrimoine fait partie intégrante de notre histoire. Mais c'est également prévoir l'évolu-

tion de notre commune en programmant des investissements, tout en maîtrisant les coûts de fonctionnement. Il est impératif de veiller au juste équilibre entre protection de l'environnement et cadre de vie tout en accompagnant l'arrivée de nouveaux habitants, et comme l'écrivait le député Émile de Girardin en 1852 : « Gouverner c'est prévoir et ne rien prévoir, c'est courir à sa perte. »

L'arrivée de l'été et des beaux jours se conjugue souvent avec des moments de convivialité lors de nos fêtes et rassemblements traditionnels. Je vous invite à prendre connaissance de notre programme des festivités pour les semaines à venir, afin de nous y retrouver et passer des moments plus joyeux et plus légers. Dans cette attente, profitons du bonheur de vivre à Sarroux Saint Julien. ■

**Xavier Guat**

Maire de Sarroux-Saint Julien



## Peloton de Surveillance et d'Intervention de la gendarmerie d'Ussel

Le maître-chien maréchal des logis chef Bourillon, le Brigadier chef Remondière, et Rio, malinois de 4 ans, étaient présents sur la commune au mois d'avril, pour procéder à un exercice de recherche d'individu.



## Itinérêve

Laurent Faucher, habitant de la commune, et David Bellanger sont les premiers à avoir effectué la grande boucle de l'itinérêve. Plus de 411 km en 5 jours. Bravo messieurs !



*Journée orientation au château de Sédieres.*

## Pleins feux sur les activités sportives à l'école des Alouettes

**A** l'école des Alouettes, le sport est à l'honneur. En effet, grâce à la commune et à l'association des parents d'élèves, l'école a pu acquérir des éléments de matériel sportif nombreux et variés : des frisbees, des cordes à sauter, des jeux à attraper velcro, des anneaux à sauter... Pas le temps de s'ennuyer, les récréations sont toujours très dynamiques.

Pour les cours d'EPS, des anneaux et des poids de lancers sont maintenant à l'inventaire. Ils permettront de préparer au mieux la rencontre d'athlétisme qui aura lieu au mois de juin au stade d'Ussel.

C'est également le temps de la natation puisque tous les élèves de l'école, de la Grande Section au CM2, se ren-

dent chaque vendredi à la piscine. Le cycle a commencé le 24 février et il se prolongera jusqu'au 12 mai.

La classe de maternelle n'est pas en reste puisqu'elle s'est rendue à Ligniac, en décembre, pour une rencontre gymnastique. Les élèves ont participé à six ateliers différents, d'une douzaine de minutes chacun. Roulades avant et arrière, parcours d'équilibre, sauts, barres asymétriques et barres parallèles ou encore parcours de patinette ou de vélos attendaient les enfants qui ont pu s'en donner à cœur joie.

Le 3 avril, les élèves de la classe de CE2, CM1, CM2 a participé à une journée orientation au château de Sédieres. Ce domaine magnifique

accueillait, ce jour-là, sept écoles pour une course aux balises. Notre école en est revenue avec tous les honneurs puisqu'elle s'est placée sur la deuxième marche du podium. Pour une première participation, pas de quoi rougir ! D'autant que la classe arrivée première n'était composée que d'élèves de CM.

Changement de programme au mois de mai pour les élèves de CE2, CM1, CM2 puisque Monsieur Sébastien Fonmartin viendra les initier au rugby !

Nous espérons que ces petites graines plantées feront naître de grands champions ! ■



Répétitions de la pièce « Grand manège »

# Les Tréteaux du Plateau



Depuis 2018, la troupe de théâtre amateur, les « Tréteaux du Plateau » de Sarroux-Saint Julien, propose au public Corrèzien et Cantalou, des textes littéraires classiques et contemporains.

**P**lace cette année au théâtre très... très contemporain avec une pièce d'anticipation **Grand manège** d'après Stéphane Jaubertie, écrite en 2018.

Pourquoi ne pas attribuer tous les jours un nouveau métier, un nouveau rôle à qui veut changer de métier ? C'est ce que nous propose le dramaturge parti du constat que les vocations ne sont plus ce qu'elles furent jadis et nous projette ainsi dans les années futures...

Cette pièce de théâtre au titre évocateur nous rassemble, l'espace d'un temps, d'un lieu, dans le bureau de « France emploi ».

Et si nos carrières dépendaient de nos aptitudes, de nos envies, du hasard... et aussi un peu de notre physique...

Et si les vocations avaient disparu...

Et si nous n'étions que des numéros et

des pions, manipulés par un décideur sadique et tyrannique apparenté à un chef...

Et si... et si...

Avec un humour glaçant et une saisissante maîtrise des situations théâtrales, le dramaturge offre aux acteurs un terrain de jeu foisonnant et des figures aux nuances burlesques, absurdes et cyniques.

#### Représentations en Sarthe (72) :

Samedi 27 et dimanche 28 mai 2023, La Ferté-Bernard, dans le cadre du Festival des Arts de la rue.

#### Représentations en Corrèze (19) :

Samedi 3 juin 2023, salle polyvalente de Neuvic, 20h30

Mercredi 7 juin 2023, salle Jean Ferrat d'Ussel, 20h30

Samedi 10 juin 2023, salle Henri Bonnet de Sarroux-Saint Julien, 20h30

Samedi 24 juin 2023, salle des fêtes de Merlines, 20h30

Vendredi 7 juillet 2023, salle des fêtes de Meymac, 20h30

#### Représentations dans le Cantal (15) :

Vendredi 16 juin 2023, salle des fêtes de Vebret, 20h30

Samedi 8 juillet 2023, « Bois de Lempre » Champagnac, 20h30. ■

Entrée « Au chapeau », bar.

Réservations :

07 85 96 02 85 / 06 32 77 35 52

[mfdelposen@orange.fr](mailto:mfdelposen@orange.fr)

Facebook :

Les Tréteaux du Plateau

# Association des écoliers

**L'association a pour but de financer les sorties scolaires des élèves de l'école des Alouettes, et l'achat de matériel pédagogique et sportif.**



*Loto de l'association du 12 mars 2023.*

L'association sera présente à la fête des fruits d'Automne en octobre à Sarroux, où seront mises en vente des pâtisseries en vente afin de récolter des fonds.

Le loto de mars a rencontré un vif succès. L'association participe au financement du voyage scolaire pour les élèves de l'école du CE2-CM1-CM2 au Puy du fou et au château de Chambord du 18 au 20 juin.

L'Association organise le vendredi 30 juin à partir de 18h00, au Foyer rural salle H. Bonnet, sa traditionnelle fête de fin d'année. Chaque classe proposera avec sa maîtresse, devant l'assemblée présente une représentation du travail effectué tout au long de l'année. A l'issue du spectacle, sera proposé un barbecue pour prolonger ce moment convivial. Famille et amis sont attendus nombreux. ■

## APPEL AUX PARENTS

**L'association est à la recherche de bénévoles pouvant s'investir et participer à l'organisation d'actions.**

> Contact  
Amandine Fouillade 06 08 85 97 26  
assecolesarroux@gmail.com



*Inauguration Itinérêve au pont d'Arpiat.*

# Itinérêve

Et voilà la boucle est bouclée.

Après dix ans d'existence, beaucoup d'endurance, d'ardeur au travail, de franches rigolades, de casse-croûte, de nombreux kilomètres parcourus, à pied, en voiture, à quatre pattes ou sur les fesses aussi quelque fois.

Mais aussi des coups de gueule, des moments d'épuisements de remise en cause, de questionnement.

L'itinérêve est opérationnel : avec ses

200 km en rive droite, 220 km en rive gauche de la rivière Dordogne, ses 38 communes traversées, ses 2 régions et ses 3 départements, ses villages, ses barrages et sa rivière.

La boucle a été officiellement inaugurée le 13 mai au pont d'Arpiat.

Il vous faudra pour le parcourir le nouveau topo-guide sorti en mars, un peu d'organisation beaucoup de courage car l'itinérêve se mérite le topo guide

vous propose l'aller en rive droite et le retour en rive gauche avec possibilité de faire des petites boucles telles que Confolent > Bort, Bort > Confolent.

La beauté des paysages, l'accueil des habitants, la réactivité d'Annabelle cheville ouvrière de l'association, les bénévoles, tous font de l'Itinérêve un itinéraire de rêve. Ce tracé fera toujours de son mieux pour satisfaire les randonneurs qui le parcourent.

Merci !

Merci pour l'aide précieuse des communes, des financeurs, des habitants, des hébergeurs et merci aux bénévoles sans qui rien ne se serait possible.

Sans l'aide de tous, l'Itinérêve ne peut exister.

Dix ans de partage, de passion, d'envie de poursuivre, une idée pousse l'autre alors rendez-vous dans... ■

> Contact  
Annabelle 06 47 12 83 66  
ladordognedevillagesenbarrages.com

# Les Amis des Reflets d'Automne

L'association présidée par Jean-Louis Veillat, a proposé deux manifestations depuis le début de l'année et annonce la sortie d'un nouveau livre.



## > CONTACT

[Lesamisdesrefletsdautomne@orange.fr](mailto:Lesamisdesrefletsdautomne@orange.fr)  
Facebook : Amis Des Reflets D'Automne

## « LE RALLYE DES COPAINS »

Dimanche 7 mai un événement gigantesque et inédit sur notre commune avec quarante-neuf camions de collection.

Venus de toute la France, ils ont traversé la belle commune de Sarroux-Saint Julien avant de stationner sur le site de Saint Nazaire.

Les Amis des Reflets d'Automne remercient le public d'être venu si nombreux malgré un temps épouvantable.

Merci au « Rallye des Copains », à Laurent Brunet d'avoir fait confiance à notre association pour l'organisation et la logistique. Les bénévoles des Amis des Reflets d'Automne tiennent également à remercier et féliciter leur président Jean-Louis Veillat pour tout le travail accompli et ce joli défi relevé.

## « MÉMOIRE DE CHEMINS DE FER »

Samedi 8 avril, avec un retour dans le temps, diffusion du film de Gilles Moisset. ■

## NOUVEAU LIVRE

Jean-Louis Veillat ne s'arrête jamais, un défi après l'autre, et surtout un 3<sup>ème</sup> livre.

Après « Reflets d'automne », « Mon chez moi », l'association est fière de vous présenter ce nouveau livre « Une insolite excursion hivernale » barrage de Bort-les-Orgues.

Ce livre vous emmènera dans des souvenirs. 72 ans que le lac a recouvert la vallée : que reste-il ?

Au fil des photographies et textes vous découvrirez des lieux chargés d'histoire. ■

*Livre en partenariat avec EDF.*



# Foyer rural du plateau bortoïis



L'année a commencé sous les meilleurs auspices pour les membres du foyer rural, les thés dansants de février et de mars ont connu un franc succès, de très nombreux danseurs

ont apprécié l'ambiance et se sont adonnés à leur plaisir favori.

D'ici les premiers jours de l'été à chaque mois sa manifestation, le 16 avril un thé dansant, un vide grenier le 11 juin qui se tiendra sur le stade près de la salle Henri Bonnet et un concours de belote le 2 juillet.

En juillet viendra le moment de préparer en détail le programme pour la fête de la Saint Barthélemy, le Plateau Bortoïis sera en fête le dernier week-end du mois d'août. Pour le samedi on annonce un vide grenier,

le concours de pétanque, un bal musette et la soirée disco. Dimanche en plein air sur le stade un spectacle de variétés gratuit par le groupe Les Succès Fous et la traditionnelle course aux ânes pour clore, dans la bonne humeur, ce week-end de fête. ■

## > CONTACT

[foyerplateaubortoïis@gmail.com](mailto:foyerplateaubortoïis@gmail.com)  
Facebook : Foyer Rural Plateau Bortoïis

# Rationalisation et rénovation de l'éclairage public

**Face à la flambée des prix de l'électricité, le Syndicat de la Diège a élaboré un programme de travaux, nommé « Crépuscule », pour la rationalisation et rénovation des points lumineux d'éclairage public sur l'ensemble de son périmètre dont la commune de Sarroux-Saint Julien.**

La commune a transféré en 2019 le volet « Investissement » de la compétence Eclairage Public au Syndicat de la Diège.

Le Syndicat de la Diège a élaboré un programme de travaux « Crépuscule », pour la rationalisation et rénovation des points lumineux d'éclairage public sur l'ensemble de son périmètre, pour un montant total de 3 202 000 € HT.

Face à la flambée des prix de l'électricité, ce projet a pour objectif de réduire la consommation de l'éclairage public sur le périmètre du Syndicat de l'ordre de 50 % avec les actions suivantes : dépose ou déconnexion des points lumineux jugés superflus, remplacement des luminaires par des équipements plus économes à LED et réduction de la durée de fonctionnement de l'éclairage public. Les équipements éligibles à la rénovation sont les luminaires de puissance  $\geq 100$  W et âgés de plus de 10 ans, ainsi que les luminaires de type « boule » qui ne seront plus conformes au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Ce programme fait l'objet d'un financement particulier avec l'appui financier du Département de la Corrèze à hauteur de 30 % et du Syndicat avec 20 % de fonds propres, ce qui minore la participation des communes à 50 % du montant des travaux, conformément au règlement financier en vigueur du Syndicat. Le Syndicat propose également un mécanisme d'avance remboursable afin de permettre aux communes, qui ne disposent pas de la trésorerie nécessaire, d'engager des travaux de rénovation de l'éclairage public. Le Syndicat a pour objectif d'achever la totalité des travaux avant le 31 décembre 2025 et il y a donc nécessité d'organiser dès à présent le processus opérationnel

administratif, technique et financier avec ses communes pour atteindre cet objectif.

Les travaux de remplacement des points lumineux sur la commune sont prévus en 2025 selon le plan de financement prévisionnel initial suivant :

- Nombre de luminaires éligibles au programme de rénovation : 297
- Montant prévisionnel HT des travaux (pondéré de 10 % pour imprévus) : 163 350 €
- Participation prévisionnelle HT de la commune : 81 675 €.

La Commune souhaite engager des travaux de rationalisation en 2023 (déconnexion d'un certain nombre de points lumineux éligibles au programme CREPUSCULE) qui ont pour conséquence de diminuer le volume financier concernant les luminaires à rénover ou à déposer, comme suit :

- Nombre de luminaires restant éligibles au programme de rénovation : 210
- Nombre de luminaires à déconnecter ou à déposer : 106
- Montant prévisionnel HT des travaux de rénovation et de déconnexion (pondéré de 10 % pour imprévus) : 129 280 €
- Participation prévisionnelle HT de la commune : 64 640 €.

Ce travail de repérage des points lumineux jugés superflus - en concertation avec le Syndicat, en vue de les mettre hors service ou de les déposer, dans le but de ne rénover que les seuls luminaires conservés - permet de réaliser une économie considérable tant au point de vue investissement que par la suite en économie d'énergie. ■

## Eclairage Public

Depuis le 17 avril, extinction de l'éclairage de 21h à 7h afin de réduire la consommation d'énergie.

## Collecte des ordures ménagères

Elle a lieu tous les 15 jours, le mercredi.

A compter du 15 juin, elle devient hebdomadaire.

## Déchèterie de Bort-les-Orgues

Zone du Ruisseau perdu, rue des Deux Eaux, Bort-les-Orgues.

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Tel. 07 63 70 95 37

## Autorisation d'urbanisme

Tout projet dont l'emprise au sol est supérieure à 5 m<sup>2</sup> est susceptible de faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme.

Les dossiers sont à déposer en mairie ou par mail [sarrouxsaintjulien@orange.fr](mailto:sarrouxsaintjulien@orange.fr)  
Renseignements en mairie ou sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## Vente de terrains à construire

situés dans le bourg de Sarroux  
La commune vend 3 lots constructibles situés à côté de l'église du Bourg de Sarroux : 3 lots de 1100 m<sup>2</sup>, 1300 m<sup>2</sup> et 1450 m<sup>2</sup>.

Les réseaux sont en limite de parcelles.

Tarif : 7.00 € /m<sup>2</sup>.

Pour plus de renseignements, s'adresser à la mairie.

## Le plan Local d'Urbanisme Interlocal (PLUI)

est consultable sur le site de Haute-Corrèze Communauté [www.hautecorrezecommunauté.fr](http://www.hautecorrezecommunauté.fr)

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 30 NOVEMBRE 2022

*Absents* : De Carvalho Jacques, Dézieux René, Gauthier Daniel excusé, Legrand Jean-Paul excusé donnant procuration à Ferinczek Jérôme, Vittori Lionel excusé donnant procuration à Massias Hervé.

Le quorum est atteint. La séance est ouverte à 20h00. Stéphanie Moncourier est désignée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal délibère sur les questions suivantes et décide :

- de solliciter le paiement par Orange du versement de la redevance pour occupation du domaine public communal au titre de l'année 2022 pour un montant de 2292.62 € ;
- de désigner comme correspondant incendie et secours l'adjoint Jean-Paul Basset ;
- de mettre en vente des lots à construire au Bourg de Sarroux au tarif de 7.00 €/m<sup>2</sup>. Un géomètre expert va proposer un découpage de la parcelle concernée ;
- de vendre la parcelle 218A1403 d'une superficie de 738 m<sup>2</sup> à Mme Mauricette Delys. Monsieur le Maire rappelle la responsabilité de la commune en matière de chute d'arbres implantés sur des parcelles communales.
- de vendre la parcelle AS32 d'une superficie de 420 m<sup>2</sup> à Mme Cécile Moussard et de demander la création d'une servitude de passage sur la parcelle AS32 au profit des parcelles enclavées AS149 et AS150 ;
- de contracter auprès de la Caisse de Crédit Agricole une ligne de trésorerie d'un montant de 130 000.00 € ;
- de fixer le prix du repas à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à 2.75 € pour les enfants de primaires et maternelles et 4.95 € pour les repas adultes.

Monsieur le Maire fait un compte-rendu de :

- la conférence des maires à HCC en date du 29 novembre 2022. Les principaux points évoqués étaient la présentation de l'atelier MAD0, un point

sur le PLUI avant son vote et le Refuge Animalier Bortois.

- La visite de l'ingénieur des bâtiments de France, la commune ayant des périmètres classés et de nombreuses demandes d'urbanisme dans le périmètre du château de Vaux.

- La réunion avec les habitants de Saunat. Monsieur le Maire rappelle qu'il ne faut pas confondre l'association Les Bois de Saunat et la section de Saunat et que la commune est seule gestionnaire et décisionnaire.

Patricia Pradel fait état de la réunion avec les associations suite à la fermeture de la salle Marcel Bredèche. Est déplorée l'ambiance de cette assemblée. Les récriminations étaient nombreuses. Monsieur le Maire rappelle que, pour une commune de la taille de Sarroux-Saint Julien, le niveau d'équipement est largement supérieur à la moyenne.

Hervé Massias fait un compte rendu d'une réunion à HCC relative aux nouvelles consignes de recyclage. Tous les habitants devraient recevoir dans leur boîte une information.

Sont enfin évoquées les difficultés rencontrées avec un agriculteur dont les bêtes divaguent régulièrement causant des dégâts chez les particuliers et entraînant des risques d'accident sur les routes.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.*

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 18 JANVIER 2023

*Absents* : Dézieux René, Lacombe Jean-Pierre excusé donnant procuration à Jouve Nicolas, Legrand Jean-Paul excusé donnant procuration à Ferinczek Jérôme, Vittori Lionel excusé donnant procuration à Massias Hervé.

Le quorum est atteint. La séance est ouverte à 19h30. Jean-Paul Basset est désigné secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal délibère sur les questions suivantes et décide de :

- voter la suppression d'un emploi d'agent de maîtrise territoriale des services techniques à temps non com-

plet à raison de 23.00 heures hebdomadaires suite à la création d'un nouvel emploi avec augmentation du temps de travail ;

- voter la création, pour une bonne organisation des services, d'un emploi d'adjoint administratif territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> février 2023 ;

- demander à Monsieur le Préfet l'octroi d'une subvention au titre de la DETR – opération rénovation de mairie et de locaux administratifs pour des travaux sur la mairie ;

- demander à Monsieur le Préfet l'octroi d'une subvention au titre de la DETR – opération rénovation énergétique des bâtiments publics pour des travaux sur la mairie ;

- modifier les tarifs de location de la salle Henri Bonnet avec notamment la création d'un forfait chauffage : 40 €/Jour en période hivernale ;

- réviser les tarifs des concessions et des différentes prestations relatifs aux trois cimetières de la commune et d'abandonner les concessions perpétuelles. Monsieur le Maire fait état du début des travaux de reprise de concessions au cimetière du Bourg de Sarroux ;

- engager la procédure de consultation des électeurs de la section du Bourg de Saint Julien pour la parcelle 218C373 en vue de la vente de ladite parcelle ;

- surseoir à statuer à la demande d'achat de la parcelle cadastrée sous le numéro AR19 appartenant à la section de Pointou en raison de l'occupation de cette parcelle. Une réunion sera organisée le 31 janvier 2023 avec les personnes concernées.

- supprimer le budget annexe « Suc de Rouge » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, désormais sans objet, la commune n'ayant plus de lot à vendre.

- voter la décision Modificative n°1 du Suc de Rouge suite à la clôture du budget.

Monsieur le Maire fait état de la visite de Mme le Sous-préfet le 19 janvier.

Concernant le tiers lieu, la première phase des travaux va être réceptionnée dans les semaines à venir. Restent

les aménagements mobiliers. Au premier trimestre Monsieur le Maire relancera les porteurs de projets qui s'étaient manifestés pour l'exploitation du tiers-lieu. Une réunion avec les professionnels de santé sera calée début avril.

Patricia Pradel fait un point sur le repas des aînés.

Le sondage fait auprès de la population sur l'éclairage public n'est pas significatif vu le nombre de réponses. Monsieur le Maire résume l'étude du Syndicat de la Diège. Des mesures vont être prises : programme de relamping débutant en 2024 sur une période de 3 ans, plages d'éclairage réduites avec extinction à 21h00 et réallumage à 7h00, remplacement des points lumineux les plus énergivores et déconnexion de certains lampadaires sans utilité.

Monsieur le Maire évoque la démission de Jean-Pierre Lacombe de la commission communication. Cette même commission avait estimé la nécessité de rajeunir la maquette et d'associer Sophie Collette à cette évolution en mettant à profit son expérience. Monsieur le Maire fait état de son incompréhension face aux termes de son courrier et regrette son absence à cette séance.

Sophie Dupont fait un compte rendu de la dernière séance du SMAT. Deux potentiels repreneurs du camping se sont présentés, un incluant la piscine. S'agissant de la Paillote des Aubazines, il est impératif de prendre attache auprès du service instructeur de HCC pour régulariser cette structure

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.*

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 8 MARS 2023

*Absents* : De Carvalho Jacques excusé donnant procuration à Alphonsout Jean-Paul, Gauthier Daniel excusé donnant procuration à Gruat Xavier, Lacombe Jean-Pierre excusé donnant procuration à Jouve Nicolas, Legrand Jean-Paul

excusé donnant procuration à Ferinczek Jérôme, Sibial Sandra excusée donnant procuration à Moncourier Stéphanie, Vittori Lionel excusé donnant procuration à Massias Hervé.

Le quorum est atteint. La séance est ouverte à 19h30. Dupont Sophie est désignée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal délibère sur les questions suivantes et décide de :

- choisir la destination des coupes et la mise en vente des coupes sur le massif forestier de la section de La Vedrenne et du Puy de Bort pour l'exercice 2023 ;

- valider la décision de la commission travaux et de retenir l'offre de l'entreprise Mattioz pour le renforcement du VC33 Champoux en tranche ferme et le renforcement VC16 Les Vialles en tranche optionnelle pour un montant total de 88 395.00 € HT soit 106 074.72 € TTC. Le marché pour la tranche ferme est notifié ;

- annuler la suppression du budget annexe « Suc de Rouge » considérant la nécessité de passer des écritures complémentaires ;

- autoriser le Maire à, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent jusqu'à l'adoption du budget ;

- ne plus facturer les goûters aux familles à compter de la date de la présente délibération ;

- créer, pour une bonne organisation des services, un emploi d'adjoint technique territorial à temps non complet à raison de 23.11 heures hebdomadaires.

- demander une subvention à la région Nouvelle-Aquitaine pour le tiers lieu.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal d'une décision budgétaire modificative portant virement de crédit du chapitre 022 (dépenses imprévues) vers le chapitre 14 de la section de fonctionnement.

Un point sur le personnel communal est réalisé : suite à son placement en retraite pour invalidité, Cécile Bos a quitté les effectifs de la commune et

Lucie Deguillaume doit réintégrer l'école après son congé maternité le 1<sup>er</sup> avril.

Il fait état de la réception du tiers lieu et des difficultés rencontrées sur le lot maçonnerie.

Le budget 2023 est en cours de préparation : l'investissement portera sur l'aménagement intérieur du tiers lieu, les travaux de voirie et la reprise de concessions au cimetière du Bourg de Sarroux. 2023 devra être l'année de la maîtrise des dépenses énergétiques et Monsieur le Maire en profite pour remercier ses adjoints qui s'investissent dans cette mission.

Des conseillers font état de la visibilité des mas de mesures pour le projet éolien implantés sur le plateau. Le projet ne prévoit pas d'implantation sur la commune.

La Sous-préfecture d'Ussel est saisie de la problématique de conformité des pontons d'Outreval.

Les représentants du SMAT au sein du conseil ont saisi son président sollicitant la tenue d'une réunion sur le thème de l'avenir du site des Aubazines.

Stéphanie Moncourier fait un compte-rendu de l'assemblée générale de la MAM et Hervé Massias présente ceux de l'ALC et de RBA.

Monsieur le Maire expose qu'il est convoqué en gendarmerie pour un dossier de maltraitance animale pour d'anciens habitants de la commune.

La nouvelle maquette du *Chez Nous* est présentée au Conseil et fait l'unanimité.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.*

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 7 AVRIL 2023

*Absents* : Dézieux René, Dupont Sophie excusée et donnant procuration à Jouve Nicolas, Lacombe Jean-Pierre excusé et donnant procuration à Massias Hervé, Legrand Jean-Paul excusé et donnant procuration à Ferinczek Jérôme, Moncourier Stéphanie excusée, Sibial Sandra excusée, Vittori Lionel excusé et donnant procuration à Alphonsout Jean-Paul.

BUDGET 2023  
COMMUNE DE SARROUX SAINT JULIEN

FONCTIONNEMENT		Compte Administratif 2022		Budget Primitif 2023	
Nature des dépenses	Prévisions du Budget 2022	Réalisations 2022	Propositions du Budget 2023	Evolution Bp n-1/n	
Charges à caractère général 011	232 000,00 €	227 307,03 €	227 500,00 €	-1,94 %	
Charges de personnel 012	275 300,00 €	274 199,75 €	285 000,00 €	3,52 %	
Autres charges de gest. Courante 65	111 600,00 €	98 739,85 €	93 846,11 €	-15,91 %	
Charges financières 66	17 306,34 €	17 306,34 €	23 500,00 €	35,79 %	
FPIC 014	123 400,00 €	123 801,00 €	116 936,00 €	-5,24 %	
Charges Exceptionnelles 67 cpt 673	200,00 €	148,00 €	200,00 €	0,00 %	
<b>Total des opérations réelles</b>	<b>759 806,34 €</b>	<b>741 501,97 €</b>	<b>746 982,11 €</b>	<b>-1,69 %</b>	
<i>Opérations d'ordre 042</i>	<i>130 000,00 €</i>	<i>130 000,00 €</i>			
<i>Dépenses Imprévues</i>	<i>5 475,44 €</i>	<i>- €</i>		<i>-100,00 %</i>	
<i>Autofinancement prévisionnel</i>	<i>76 000,00 €</i>		<i>43 884,64 €</i>	<i>-42,26 %</i>	
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>971 281,78 €</b>	<b>871 501,97 €</b>	<b>790 866,75 €</b>	<b>-18,57 %</b>	

Nature des Recettes	Prévisions du Budget 2022	Réalisations 2022	Propositions du Budget 2023	Evolution Bp n-1/n
Atténuation de charges 013	8 000,00 €	14 114,03 €	2 440,00 €	-69,50 %
Produits de Services 70	34 300,00 €	32 913,94 €	30 500,00 €	-11,08 %
Impôts et taxes 73	463 851,74 €	471 861,28 €	390 715,74 €	-15,77 %
Dotations 74	284 559,05 €	372 432,19 €	187 606,00 €	-34,07 %
Produits de Gestion Courante 75	50 570,99 €	92 881,89 €	8 022,84 €	-84,14 %
Produits exceptionnels 77	130 000,00 €	134 812,11 €	124 050,00 €	-4,58 %
<b>Total des opérations réelles</b>	<b>971 281,78 €</b>	<b>1 119 015,44 €</b>	<b>743 334,58 €</b>	<b>-23,47 %</b>
<i>Opérations d'Ordre Excédents 002</i>			<i>47 532,17 €</i>	<i>-</i>
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>971 281,78 €</b>	<b>1 119 015,44 €</b>	<b>790 866,75 €</b>	<b>-18,57 %</b>
<i>Résultat cumulé de l'exercice</i>	<i>- €</i>	<i>247 513,47 €</i>		

**La fiscalité Directe locale - Prévisions du budget primitif**

Libellé des taxes	Bases d'imposition	Taux appliqués	Produit résultant	etat 1259
Taxe d'habitation	Taxe d'habitation	398 328,00	3,19 %	12 707 €
Taxe foncière sur les propriétés bâties	Taxe foncière sur le	1 258 000,00	32,51 %	408 976 €
Taxe foncière sur non bâties	Taxe foncière sur n	70 300,00	54,43 %	38 264 €
Contribution « coefficient correcteur »	Contribution « coefficient correcteur »			-319 931 €
	<i>sous total</i>		<i>0 €</i>	<i>140 016 €</i>
Compensations versées par l'Etat			0 €	
	<b>Total général</b>		<b>0 €</b>	<b>140 016 €</b>

INVESTISSEMENT		Compte Administratif 2022		Budget Primitif 2023	
Nature des dépenses	Prévisions du Budget 2022	Réalisations 2022	Propositions du Budget 2023	Evolution Bp n-1/n	
Emprunts 16	76 033,82 €	76 033,82 €	92 400,00 €	21,52 %	
immo corporelles 21	160 100,00 €	142 811,50 €	175 800,00 €		
immo en cours 23	540 500,00 €	456 055,55 €	174 445,00 €	-67,73 %	
Total des opérations réelles	776 633,82 €	674 900,87 €	442 645,00 €	-43,00 %	
Opérations d'ordre Chap 041					
Dépenses imprévues	3 628,52 €			-100,00 %	
Déficit 001	124 366,63 €		182 843,30 €	47,02 %	
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>904 628,97 €</b>	<b>674 900,87 €</b>	<b>625 488,30 €</b>	<b>-30,86 %</b>	
<i>Résultat de l'exercice soit un déficit de</i>		<i>58 476,67 €</i>			
Nature des Recettes	Prévisions du Budget 2022	Réalisations 2022	Propositions du Budget 2023	Evolution Bp n-1/n	
FCTVA 10 hors 1068	114 844,00 €		55 950,00 €	-51,3%	
Subventions 13	187 889,98 €	169 821,15 €	124 167,00 €	-33,9%	
Emprunts 16	150 700,00 €	150 000,00 €	66 505,36 €	-55,9%	
autres immo 27	12 000,00 €	36 408,06 €		-100,0%	
produits de cession 024	103 000,00 €		135 000,00 €		
Total des opérations réelles	568 433,98 €	356 229,21 €	381 622,36 €	-32,9%	
Opérations d'ordre	130 000,00 €	130 000,00 €	0,00 €	-100,0%	
Réserves c/1068	130 194,99 €	130 194,99 €	199 981,30 €	53,6%	
Autofinancement prévisionnel	76 000,00 €		43 884,64 €	-42,3%	
Excédent 001					
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>904 628,97 €</b>	<b>616 424,20 €</b>	<b>625 488,30 €</b>	<b>-30,9%</b>	
<i>Résultat de l'exercice soit un excédent de</i>		<i>0,00 €</i>			

**ETAT DES OPERATIONS PROGRAMMES EN 2023**

OPERATIONS (1)	Dépenses	Recettes	Solde
<b>TOTAUX</b>	<b>265 800,00</b>	<b>112 810,00</b>	<b>152 990,00</b>
Voirie 2023	89 000,00	55 960,00	33 040,00
Tiers lieu	170 000,00	55 780,00	114 220,00
Outillage	2 000,00	320,00	1 680,00
Cimetière - reprise de concession	4 800,00	750,00	4 050,00
			-
			-
			-
			-
			-
			-

**TABLEAU DES RESULTATS**

Résultat de Fonctionnement	247 513,47 €
Résultat d'Investissement	-182 843,30 €
Restes à réaliser Dépenses	84 445,00 €
Restes à réaliser Recettes	67 307,00 €
<b>Besoin de financement</b>	<b>199 981,30 €</b>

**DECISION D'AFFECTATION**

En réserve pour couvrir le besoin de financement d'investissement	199 981,30 €
En Fonctionnement en recette au BP	47 532,17 €
<b>Montant du résultat de fonct n-1</b>	<b>247 513,47 €</b>

La séance est ouverte à 20h00. Alphonsout Jean-Paul est désigné secrétaire de séance. Le quorum est atteint.

S'agissant du vote du compte administratif des 3 budgets de la commune, le vote se faisant hors la présence de Monsieur le Maire, le quorum n'est plus respecté et le conseil municipal ne peut délibérer valablement.

Le Conseil municipal examine le budget assainissement :

Il approuve à l'unanimité le compte de gestion 2022 du trésorier. Il vote à l'unanimité l'affectation des résultats 2022 et le budget primitif 2023. Sont signalés des pièces à changer sur la station d'épuration.

Le Conseil municipal examine ensuite le budget Suc de Rouge :

Il approuve à l'unanimité le compte de gestion 2022 du trésorier. Il vote à l'unanimité l'affectation des résultats 2022 et le budget primitif 2023.

Le Conseil municipal examine le budget principal de la commune :

Il approuve à l'unanimité le compte de gestion 2022 du trésorier. Sont votés à l'unanimité l'affectation des résultats 2022 et les taux d'imposition 2023. Concernant les taux d'imposition, le conseil entérine une hausse. Les taux restent toutefois inférieurs à la moyenne départementale et nationale pour les communes de même strate de population. Le budget primitif 2023 est voté à l'unanimité.

La maîtrise des dépenses énergétiques reste la priorité. La commune a porté de gros projets pour maintenir un certain dynamisme territorial et ne peut se contenter de réaliser des travaux de voirie pour être attractive. Des concessions dans certains domaines seront à faire.

Le conseil municipal approuve le tableau récapitulatif la proposition définitive d'intervention pour la commune de Sarroux-Saint Julien dans le cadre de la contractualisation pour la période 2023-2025 mis en place par le Conseil départemental.

Patricia PRADEL fait état de la venue de la presse à Saint Nazaire pour un état des travaux et la planification de l'inauguration.

Des dégâts sont constatés de manière

récurrente sur les voies et chemins communaux à l'occasion de travaux forestiers.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.*

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 26 AVRIL 2023

*Absents :* Dézieux René excusé, Dupont Sophie excusée et donnant procuration à Basset Jean-Paul, Ferinczek Jérôme, excusé et donnant procuration à Gauthier Daniel, Lacombe Jean-Pierre excusé et donnant procuration à Massias Hervé, Legrand Jean-Paul.

La séance est ouverte à 19H40. Alphonsout Jean-Paul est désigné secrétaire de séance. Le quorum est atteint.

Le Conseil municipal délibère sur les questions suivantes et :

- approuve, hors la présence de Monsieur le Maire, le compte administratif 2022 du budget assainissement et prend une délibération annule et remplace concernant l'affectation des résultats 2022 ;

- approuve, hors la présence de Monsieur le Maire, le compte administratif 2022 du budget Suc de Rouge et prend une délibération annule et remplace concernant l'affectation des résultats 2022 ;

- approuve, hors la présence de Monsieur le Maire, le compte administratif 2022 du budget principal de la commune et prend une délibération annule et remplace concernant l'affectation des résultats 2022.

- approuve la vente de la parcelle cadastrée 218C373 d'une contenance de 1237 m<sup>2</sup> au profit de M. et Mme Daniel Raynaud suite à la consultation favorable de la section du Bourg de Saint Julien ;

- approuve la vente de la parcelle AP93 au profit de M. Yannick Serre.

- décide de s'engager globalement dans la démarche de rationalisation et de rénovation de l'éclairage public et de collaborer en ce sens avec le Syndicat de la Diège avec la réalisation d'un travail de repérage des points lumineux jugés superflus, en concertation avec le Syndicat, en vue de les mettre

hors service ou de les déposer, afin de ne rénover que les seuls luminaires qui seront conservés. Les économies devraient être conséquentes.

La commission communication prend rendez-vous le 3 mai pour préparer la prochaine publication.

Le chantier de voirie 2023 devrait bientôt commencer.

Sébastien Fonmartin a informé la commune de l'opération nationale « 1000 dojos » qui permet de rénover des salles communales. Des informations complémentaires sur ce projet sont attendues.

Les travaux faits sur la salle omnisport n'ont pas été concluants et des infiltrations persistent.

L'architecte de l'école des Alouettes a été saisi pour un problème de condensation dans le local TGBT.

Patricia Pradel et Hervé Massias font un compte rendu de l'AG de Coup de Main. La structure associative est saine mais rencontre des difficultés de recrutement.

Le Conseil départemental finance la réfection des enrobés au Bourg de Saint Julien pour accompagner le projet structurant du tiers lieu. Les travaux devraient se faire en juin. Monsieur le Maire remercie vivement Monsieur Pascal Coste.

Jean-Paul Alphonsout fait état de la rencontre entre Monsieur le Député Francis Dubois et les élus locaux du plateau bortoï. Les nouvelles énergies et l'eau ont été au centre des discussions.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45. ■*

# Cimetières

Quelques changements concernant les cimetières de la commune :

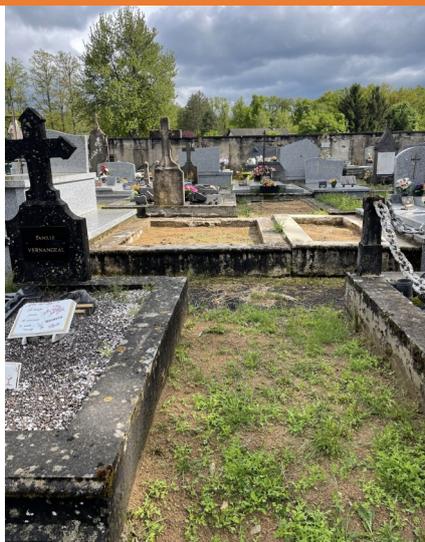
- les achats pour une durée perpétuelle ne sont plus proposés, la durée maximale possible lors de l'acquisition d'une concession est dorénavant de 30 ans renouvelable.

- La procédure de reprise de concessions en l'état d'abandon est enfin terminée dans l'ancien cimetière de Sarroux, les emplacements libérés sont donc de nouveau disponibles à la vente.

- La commune s'est dotée d'un nouveau logiciel de gestion des cimetières permettant de regrouper le maximum d'informations sur chaque concession. Bien qu'un travail d'enregistrement des données connues soit en cours de réalisation, n'hésitez pas à communiquer en mairie le maximum d'informations en votre possession (nom du concessionnaire, noms des défunts, dates de naissances et de décès, nombre de places disponibles...) afin que chaque fiche soit la plus précise possible.

Il est demandé que chaque modification ou travaux réalisés sur les concessions soient déclarés en mairie, y compris par les entreprises, et ce avant leurs interventions.

- Particularité malheureuse de notre collectivité, la commune doit assumer l'entretien de 3 cimetières, ce



Concessions à reprendre.

qui n'est pas commun. L'interdiction d'usage de produits phytosanitaires et les contraintes budgétaires contraignent à laisser les allées se réengazonner naturellement comme c'est le cas dans beaucoup de communes maintenant, ce qui va dans le sens d'une démarche écologique. Un passage régulier de l'employé communal pour réduire la taille des herbes présentes se fera toujours, mais à des fréquences moindres.

- Pour rappel, les concessions sont des espaces privés du domaine public de la commune. Il incombe donc aux concessionnaires et leurs héritiers de réaliser l'entretien sur ces espaces. De ce fait, notre agent ne peut intervenir en dehors des allées et des terrains encore disponibles. ■

## Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Mercredi de 9h à 12h.

Samedi sur demande.

Mairie de Sarroux-Saint Julien  
76, le bourg de Sarroux

19110 Sarroux-Saint Julien

Tel 05 55 96 04 07

sarrouxsaintjulien@orange.fr

www.sarroux-saint-julien.fr

Facebook : Sarroux-Saint-Julien

## Nouvelle entreprise sur la commune

VAQUERO TP

- Terrassement
- Assainissement
- Démolitions
- Aménagements extérieurs

8, Liginiac

19110 Sarroux-Saint Julien

Tel. 06 89 12 85 48

vaqueroTP@gmail.com

## Location

**Vous louez un bien sur la commune, n'hésitez pas à en informer la mairie.**

## ETAT CIVIL

### DÉCÈS

Le Maire et le Conseil municipal présentent leurs sincères condoléances aux familles de :

Eugène COLOMB,

Marie GALEYRAND veuve BONNET,

Joseph COUZELAS,

Hélène DE GOURCUFF  
épouse DE TOURNEMIRE,

Ginette MECHIN veuve DALLET,

Alain PIOTR,

Elisabeth CAUCHE veuve GALLEGRO,

Edithe VACHER veuve REBIERE,

Charles YVERNAT,

Maurice CAUTY,

Jean MATTIOZ,

Nicole VARRET épouse GATIGNOL,

Marcel VIGIER.



### 19 mars 1962

Jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Hommage à toutes les victimes qui sont tombées durant la Guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.

## Commémorations

### 8 mai 1945

En mémoire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, et de ses combattants.



# Judo club du plateau bortoïs

Un club dynamique avec de nombreux projets !



Bastien 2<sup>ème</sup> sur le podium à Lormont (33)

Quelques résultats récents :

Les clubs du Plateau Bortoïs et Ussel ont organisé **un stage sportif à l'Espace 1000 sources de Bugeat pendant 2 jours** : 54 participants enfants et adultes. Responsable du stage : Sébastien Fonmartin. L'objectif de ce stage était que les différents licenciés jeunes ou moins jeunes se connaissent un peu mieux et pratiquent ensemble leur même passion. Ce stage avait lieu sur deux jours avec au programme de nombreuses activités : judo, course d'orientation, sports collectifs, tennis de table, footing et préparations physiques, mais aussi des moments de repos avec une séance cinéma, des jeux.

**Tournoi de Printemps au Dojo de Tulle :**

1<sup>er</sup> : Bastien Fonmartin, Jade Caron.

2<sup>ème</sup> : Alice Fonmartin, Mathis Borie.

3<sup>ème</sup> : Léonie Roche et Lainy Clarissou.

**Examen régional kata pour les ceintures noires à Brive :** Sébastien Fonmartin a officié en tant que juge régional.

**Criterium inter départemental Zone B benjamin(e)s à Brive (Charentes, Charentes Maritimes, Dordogne et Corrèze) :** Bastien Fonmartin se classe 3<sup>ème</sup> /24 en - 34 kg. Luna Ganne ne se classe pas en - 40 kg.

**Tournoi du Judo Club Ussel :**

Participants du club :

Médaille d'or : Bastien Fonmartin, Marie Brunooghe, Amaya Foulquier, Jade Caron, Noé Manzagol, Loucka Aubert.

Médaille d'argent : Arthur Vennat. Anna Bourinat, Alice Fonmartin, Emy Gatiniol, Paul Paillard, Tess Chaulet, Lia Vaissiere, Lana Delahaye.

Médaille de Bronze : Léonie Roche, Samuel Chaher, Noé Martin, Timéo Coudert, Alexandrine Portal, Justin Trotier, Sibylle Pimont, Mia Barouquier Picolet, Lila Sanz, Lily rose Duport Bouladoux, Lainy Clarissou, Enzo Delmas Nunez, Mathis Borie.

**Semaine de l'Olympisme à l'IME d'Ussel avec la présence de Cyril Jonard (médaillé Olympique) :** Sébastien Fonmartin.

**Criterium Régional Nouvelle-Aquitaine de judo Benjamin à Lormont (33) :** Bastien Fonmartin devient Vice-Champion régional en - 34 kg sur 25 combattants. Il réalise une super journée avec 5 victoires

d'affilée et s'incline de peu en finale. Bastien gagne d'abord sa poule en battant le numéro un de la catégorie, puis remporte tous ses combats en tableau jusqu'à la finale où le combat fut serré. Il réalise le meilleur résultat masculin de la Corrèze.

**Itinéraire des Champions à Ceyrat (63) :** le club a participé à un entraînement avec l'équipe de France de Judo. 7 participants du club : Alexandrine Portal, Jad Caron, Alice et Bastien Fonmartin, Lia Vaissiere, Alban Jaly et Mathis Borie.

Encadrement et coaching pour l'ensemble des manifestations / Sébastien Fonmartin.

Cours à la salle omnisports du Bourg de Saint Julien le jeudi :

- Baby judo (de 3 ans et demi à -7 ans) : 17h15 à 18h00.

- Jeunes de 7 à 14 ans : 18h à 19h.

- Taïso de 19h15 à 20h15 (ados / adultes) : renforcement musculaire, abdos, fessiers, circuit training...

Dojo de Bort-les-Orgues le lundi :

- Cours Baby judo (de 3 ans et demi à -7 ans) : 17h à 17h45

- Jeunes 7 à 14 ans : 17h45 à 18h45.

- Ados / adultes de 18h45 à 20h15.

- Vendredi : cours à thèmes.

Essai « gratuit » ouvert à tous dès 3 ans et demi jusqu'à adultes (de débutant à confirmé).

Cours dispensés par Sébastien Fonmartin ceinture noire 4<sup>ème</sup> Dan et diplômé d'Etat en judo/jujitsu/taïso - spécialité perfectionnement sportif. ■

> CONTACT

Sébastien.fonmartin 06 19 92 27 65  
sebastienfonmartin@orange.fr

## Qi Gong

Une journée Master Class en Qi Gong a réuni des pratiquants expérimentés venus de la Corrèze, Puy de Dôme et Cantal, encadrés par Xavier Mioque, 4<sup>ème</sup> duan national.



Les cours ont lieu le mercredi à la salle omnisports de 19h15 à 20h15. ■

> CONTACT

Xavier Mioque 06 84 71 24 61  
Mioque.xavier19@orange.fr

# Association Loisirs et Culture



L'association Loisirs et Culture a tenu son assemblée générale 2022 le vendredi 10 février 2023. Le bilan moral et financier était très satisfaisant. Après trois démissions le bureau est le suivant :

- Présidente : Evelyne de Mijolla,
- Vice-président :  
Jean-François Manzagol
- Trésorière : Françoise Breton
- Trésorière adjointe : Annie Faye
- Secrétaire : Chantal Delmas
- Secrétaire adjoint :  
Jean-Pierre Lacombe.

Quelques dates sont à retenir pour 2023 :

- **1<sup>er</sup> juillet**  
Salon des collectionneurs
- **12 au 20 août**  
Exposition Art et Artisanat
- **30 septembre**  
Projection du film « Itinéraire d'un siècle » à la salle Henri Bonnet
- **8 octobre**  
Journée du Livre,
- **9 décembre**  
Soirée Panazò ou contes.

Suite à la fermeture de la salle Marcel Bredèche trois activités ont dû être déplacées :

**Bibliothèque** : 06 74 47 81 02  
Les jeudis 14h/17h ou sur RV, ancienne école de Sarroux.

**Gymnastique douce** : 06 88 06 58 97  
Les lundis à 18h30, salle omnisports de Saint Julien.

**Atelier d'Occitan** : 06 88 96 19 52  
Le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois 15h/18h  
salle Henri Bonnet.

Deux autres activités restent inchangées :

**Belote, rami et jeux de société** :  
06 75 48 28 22.  
Les jeudis de 14 à 18 h, salle Henri Bonnet.

**Tir à l'arc** :  
les lundis 15h/18h pour les adultes,  
les mercredis 15h/16h pour les enfants  
et 16h/17h30 pour les jeunes,  
salle omnisports de Saint Julien.

Une nouvelle activité se crée :

**Atelier photo** : 06 34 22 91 72  
Le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois à 20h30,  
salle Henri Bonnet. ■

> CONTACT  
Evelyne de Mijolla 06 88 06 58 97  
mijolabe@orange.fr

## Coup de main

Une idée associative : « Apporter un soutien aux personnes en difficulté sur le territoire »

Objectifs et raison d'être :

- Lutter contre l'exclusion et les inégalités sociales et professionnelles
- Participer aux politiques de l'emploi et de l'insertion du public en difficulté
- Proposer un accompagnement basé sur le respect des individus
- Apporter un soutien à des personnes en situation de fragilité
- Développer une économie locale
- Créer des emplois sur notre territoire.

La SIAE est une structure d'insertion par l'activité économique. Elle a pour objet de permettre à des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de

travail en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement.

L'association Coup de main est porteuse d'un chantier (ACI) :

L'association, créée en 2006, se positionne dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Elle place l'Homme au cœur de son action d'accompagnement socioprofessionnelle aux personnes les plus éloignées de l'emploi fondé sur une expérience en situation réelle de travail, une formation en situation de production, ainsi qu'un accompagnement individualisé.

Les activités :

- Entretien espaces verts
- Création, entretien et balisage de sentiers de randonnées
- Sylviculture (plantation, regarni, dégageage et élagage). ■



> CONTACT  
Olivier Guérin 06 31 25 88 66  
assocoupmain@orange.fr

## Nouvelle obligation de déclaration pour les propriétaires d'un bien immobilier en 2023

Tous les propriétaires sont soumis à une nouvelle obligation déclarative en 2023. À partir du 1<sup>er</sup> janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr). En cas de difficulté pour effectuer la déclaration, vous pouvez contacter la mairie au 05 55 96 04 07. Sophie, habilitée « Aidant Connect » conviendra avec vous d'un rendez-vous et vous accompagnera dans vos démarches administratives en ligne.

## Délivrance carte d'identité et passeport

Uniquement sur rendez-vous dans les sites suivants :

> France services  
15 place du 19 octobre 1943  
19110 Bort-les-Orgues  
Tel. 05 55 46 06 55  
[Bort-les-orgues@france-services.gouv.fr](mailto:Bort-les-orgues@france-services.gouv.fr)

> Mairie de Ydes  
10 place Georges Pompidou  
15210 Ydes  
Tel. 04 71 40 82 51  
[www.ydes.fr](http://www.ydes.fr)

> Mairie d'Ussel  
26 avenue Marmontel  
19200 Ussel  
Tel. 05 55 46 54 09  
[cni@ussel19.fr](mailto:cni@ussel19.fr)

**Rédaction :** J.-P. Basset,  
N. Jouve, X. Gruat, S. Viillard,  
C. Coupelon, les associations.  
**Photos :** H. Massias, N. Jouve,  
P. Vezat, S. Viillard, les associations.  
**Mise en page :** S. Collette

## MAIRIE



## Accueil de Loisirs Sans Hébergement

**D**urant les vacances d'hiver les enfants du plateau Bortois ont participé à de nombreuses activités sur des thèmes différents : « Le nouvel an chinois » et « En route pour le carnaval ». En moyenne 16 enfants se sont retrouvés à l'ALSH de Sarroux-Saint Julien pour bénéficier d'un programme très attrayant et diversifié, proposé par l'équipe d'animation.

Toujours dans un esprit d'équipe, de partage et de solidarité, ils ont découvert de nouvelles activités venues de cultures différentes.

Une sortie à la patinoire du Mont-Dore et aux structures gonflables de Bort-les-Orgues ont été organisées ainsi que des ateliers créatifs, jeux collectifs, sport urbain, danse...

Merci aux deux intervenantes pour leur professionnalisme et leur bonne humeur : Sylvie Borderie l'atelier Hatha Yoga et Gero pour ses magnifiques maquillages.

Rendez-vous pour les prochaines vacances avec un programme bien vitaminé ! ■

### > CONTACT

ALSH - Stéphanie Viillard 06 87 40 20 05  
[alsh.stjulienpresbort@orange.fr](mailto:alsh.stjulienpresbort@orange.fr)

## Assemblée générale de la population et repas des aînés



*Le repas des aînés, dimanche 22 janvier.*

**M**. le Maire, Xavier Gruat, a présenté ses vœux à la population, dans la salle omnisports de la commune.

Une présentation des travaux du tiers lieu, projet phare, a largement été évoqué par M. le Maire. S'en est suivie la mise en avant de deux nouveaux enjeux majeurs : la maîtrise des coûts énergétiques et l'entrée en vigueur du PLUI. La problématique de la gestion des déchets inquiète quant à l'évolution des coûts pour le citoyen et la qualité du service.

Un temps d'échange a permis à chacun de s'exprimer. Pêle-mêle ont été évoqués : Saint Nazaire, les associations, la MAM, l'ancienne école de Sarroux.

M. le Maire rappelle qu'il fait le choix de s'adapter aux horaires des administrés plutôt que de tenir des permanences ne répondant pas toujours à leur disponibilité, la commune accueillant de plus en plus de jeunes actifs.

S'en est suivi le repas des aînés à la salle Henri Bonnet. Une centaine de convives a pris plaisir à se retrouver, en cette journée hivernale, et partager un excellent repas proposé par la maison Durif. ■